

KERGLÖFF

7

BULLETIN MUNICIPAL



Le Conseil Municipal

De gauche à droite

Au premier rang : Armand CORNEC, Valérie COGEN,
Pierrot BELLÉGUIC, Marie-Thérèse LAINÉ, Brigitte VALLÉE

Au second rang : Michel LE GALL, Pascal ROHOU, Claudie
GUYOMARC'H, Jean-Jacques GUÉLAFF,
Viviane SIELLEUR, Siméon LE BAIL, Jean-François LE RAY

Au troisième rang : Philippe NÉDELLEC, Erwan JACQUES,
Claude HUMILY

**Le Maire
et le Conseil Municipal
de Kergloff
vous présentent
leurs Meilleurs Voeux
pour l'année 2002**

Bloavez mad

Sommaire

• Le mot du Maire	02
• Le bureau municipal	03
• Les travaux	04
• Le budget 2001	05
• État civil 2001	06
• Le recensement complémentaire a été validé	06
• L'urbanisme	06
• La taxe d'enlèvement des ordures ménagères	07
• Collecte sélective	07
• Nouvelles entreprises	08
• Des nouvelles de l'U.S. Kergloff	08
• Le pot de bienvenu aux nouveaux habitants	09
• Calendrier des manifestations 2002	
• Fleurissement	09
• La nouvelle équipe enseignante	10
• La garderie péri-scolaire est municipalisée	10
• Un demi-poste d'enseignant supprimé. Un poste d'assistant éducateur acquis	11
• Le gouren	11
• L'amicale laïque : une nouvelle équipe, de nouveaux projets	11
• Le comité des fêtes quatre animations importantes	12
• Battage à l'ancienne : à la découverte de l'agriculture d'autrefois	12
• Le club du temps libre : le club de tous les âges	13
• Association de sauvegarde de la chapelle de Bon-Secours	13
• La FNACA	13
• Bibliothèque de Carhaix	13
• Activités 2002 de l'ULAMIR...	14
• Taxicom	14
• Dispositif d'allocation personnalisée d'autonomie	15
• ADMR du Poher	15
• Repas du CCAS	15
• Amélioration de l'habitat	16
• Recherche logo désespérément	16
• Kergloff à son site internet	16

Le mot du Maire



La rentrée scolaire 2002 sera-t-elle celle de l'ouverture de la 4ème Classe ?

Depuis plus de deux ans le nombre d'enfants inscrits à l'école de Kergloff se situe à 80 - 82 élèves pour 3 classes et demie et 3 postes et demi d'enseignants. Durant les deux dernières années des différends entre les parents et les enseignants ont entraîné quelques départs d'enfants vers d'autres écoles.

A la dernière rentrée, l'école avec un effectif de 77 enfants inscrits a perdu un demi poste d'enseignant. Pour beaucoup d'entre nous la suppression de ce demi poste n'était pas justifiée.

La forte mobilisation des parents, soutenue par la mairie, fin septembre, n'a pas permis d'obtenir la réouverture de ce poste, mais un aide éducateur nous a été accordé. Ce poste est pourvu depuis le 7 janvier.

Aussi je voudrais m'adresser plus particulièrement aux parents des enfants de Kergloff et simplement leur dire :

- Kergloff a une bonne école avec des locaux adaptés et agréables.
- Les enfants y sont bien accueillis et bien encadrés.
- L'enseignement pratiqué y est de très bonne qualité.
- Les services de garderie et de cantine existent.

Inscrivez vos enfants à l'école de Kergloff. Nous en avons tous - enfants, parents et enseignants - besoin pour l'ouverture de la 4ème classe.

Si tous, vous faites confiance à notre école nous aurons plus de 85 élèves au mois de septembre prochain.

Dans l'espoir que la rentrée scolaire 2002 sera celle de l'ouverture de la 4ème classe, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bloavez Mad

Pierrot Belléguic

Le bureau municipal

Le bureau municipal est composé de :

- Pierrot BELLÉGUIC, Maire, membre du bureau de la Communauté des Communes du POHER, membre du Centre Départemental de Gestion des Collectivités Locales et Président du Syndicat de Voirie.
- Jean Jacques GUÉLAFF, Adjoint aux travaux et membre du bureau du Syndicat d'Électrification.
- Armand CORNEC, Adjoint chargé des relations avec les associations.
- Marie Thérèse LAINE, Adjointe aux affaires sociales et membre du bureau du Syndicat Intercommunal pour le Développement du Centre Finistère « Pays d'Accueil Touristique » S.I.D.C.F.

Commissions

TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME

Pierrot BELLÉGUIC - Jean Jacques GUÉLAFF
Armand CORNEC - Siméon LE BAIL
Michel LE GALL - Marie Thérèse LAINE
Philippe NÉDELLEC

AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

Pierrot BELLÉGUIC - Jean Jacques GUÉLAFF
Siméon LE BAIL - Pascal ROHOU
Armand CORNEC - Claudie GUYOMARC'H
Philippe NÉDELLEC - Viviane SIELLEUR
Brigitte VALLEE

CULTURE - SPORTS

ASSOCIATIONS - LOISIRS

Armand CORNEC - Erwan JACQUES
Jean François LE RAY - Viviane SIELLEUR
Valérie COGEN - Siméon LE BAIL
Pascal ROHOU - Brigitte VALLEE

INFORMATION

Pierrot BELLÉGUIC - Claudie GUYOMARC'H
Philippe NÉDELLEC - Jean François LE RAY
Armand CORNEC - Erwan JACQUES
Viviane SIELLEUR - Pascal ROHOU
Jean Jacques GUÉLAFF
Marie Thérèse LAINE - Valérie COGEN

APPEL D'OFFRES

Titulaires : Pierrot BELLÉGUIC
Marie Thérèse LAINE
Jean Jacques GUÉLAFF Michel LE GALL
Suppléants : Armand CORNEC - Erwan
JACQUES - Brigitte VALLEE - Pascal ROHOU

FINANCES - AFFAIRES ECONOMIQUES

Pierrot BELLÉGUIC - Claudie GUYOMARC'H
Jean François LE RAY - Viviane SIELLEUR
Jean Jacques GUÉLAFF - Siméon LE BAIL
Pascal ROHOU

ÉCOLE - CANTINE

Pierrot BELLÉGUIC, Valérie COGEN, Claude
HUMILY, Marie Thérèse LAINE, Pascal ROHOU,
Viviane SIELLEUR, Brigitte VALLÉE

Délégations aux syndicats et autres collectivités

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU POHER

Titulaires : Pierrot BELLÉGUIC
Jean Jacques GUÉLAFF - Philippe NÉDELLEC
Suppléants : Brigitte VALLEE
Armand CORNEC - Valérie COGEN

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION D'HUELGOAT-CARHAIX

Titulaires : Jean Jacques GUÉLAFF - Siméon LE BAIL
Suppléants : Viviane SIELLEUR - Claude HUMILY

SYNDICAT DE VOIRIE

Titulaires : Pierrot BELLÉGUIC - Jean Jacques GUÉLAFF
Suppléants : Armand CORNEC - Siméon LE BAIL

S.I.D.C.F. - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU CENTRE FINISTERE

Titulaire : Marie Thérèse LAINE
Suppléant : Brigitte VALLEE

SIASC - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

Titulaires : Brigitte VALLEE (secrétaire)
Marie Thérèse LAINE
Suppléants : Erwan JACQUES - Viviane SIELLEUR

CETO - CENTRE D'ENTRAIDE PAR LE TRAVAIL OCCASIONNEL - PAIO - PERMANENCE ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION

Brigitte VALLEE - Valérie COGEN

SYNDICAT D'EAU DU STANGER

Titulaires : Philippe NÉDELLEC - Armand CORNEC
Suppléants : Jean François LE RAY - Claude HUMILY

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - DE KERGLOFF

Pierrot BELLÉGUIC - Marie Thérèse LAINE
Brigitte VALLEE - Valérie COGEN
Claudie GUYOMARC'H - Odile LE DREN
Pierre MOAL - Joëlle GUILLERM - André AUFFRET

Les travaux

TRAVAUX DE VOIRIE :

Voirie des lotissements

Au cours de l'année 2001, nous avons porté nos efforts sur les travaux à effectuer dans les trois lotissements à savoir : le lotissement de la croix d'en Haut, le lotissement du bourg et le lotissement LE COZ aux quatre vents.

Le revêtement des voies de ces lotissements sera réalisé par la S.P.T.P en début d'année 2002. La pose des bordures et des aires stabilisées ainsi que les eaux pluviales seront effectuées par l'Entreprise SACER.

Rond Point de Loch Al Lann et Aménagement de sécurité au Carrefour du Gollen

Les travaux concernant la création d'un rond-point à Loch Al Lann et des aménagements de sécurité au carrefour du Gollen sont entrepris par le Conseil Général du Finistère. La commune participe financièrement à ces travaux à hauteur de 45 000 €.

Dégâts dus aux inondations

Les dommages importants subis par la route du Guern et le Pont de Moulin du Roy, lors des crues de l'hiver dernier, ont nécessité la réalisation des travaux urgents de remise en état. Le revêtement de la route du Guern sera effectué au Printemps.



AMÉNAGEMENT DU BOURG À LA CROIX D'EN BAS ET À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE

La deuxième tranche de l'aménagement du bourg comprend :

- la réfection des murs d'enceinte de l'école réalisée par le Syndicat de Voirie,
- la pose de bordures et l'aménagement des voiries et de parking attribué à la SCREG,
- l'effacement des réseaux EDF et France Télécom confié à l'Entreprise FORCLUM avec la participation du Syndicat d'Electrification,
- Et le revêtement des voies et du parking aux abords de l'école effectué par la S.P.T.P

CHAPELLE DE BON SECOURS

La première tranche des travaux est achevée depuis cet été, elle comprend la charpente et la couverture.

Les subventions pour la seconde tranche portant sur les travaux de maçonnerie et de menuiserie ont été obtenues fin octobre. La restauration a redémarré et sera achevée avant le pardon de juillet 2002.

TERRAIN DE FOOTBALL

Afin d'améliorer le terrain de football, des travaux importants ont été effectués. Le carottage, le sablage, le décompactage et le semis ont permis de retrouver une pelouse de qualité.

RÉSEAU D'EAU ET ASSAINISSEMENT

La création du rond point de loch al lann a nécessité le déplacement de la conduite d'eau effectué par l'entreprise TOULGOAT.

Les travaux pour l'assainissement semi-collectif des 7 nouveaux logements sociaux et de la salle de la culture et des loisirs confiés à l'entreprise TOULGOAT sont terminés.

Les employés communaux ont pris en charge l'extension du réseau d'eau pour les logements sociaux et le lotissement du bourg.

LOGEMENTS SOCIAUX

Les travaux de la troisième tranche de logements sociaux, composés de 5 T3 et 2 T4, situés à la Croix d'en Bas ont commencé en avril 2001 et devraient s'achever au printemps 2002. Deux entreprises de KERGLOFF participent à la construction de ces logements, l'entreprise LE PANSE, pour la maçonnerie et l'Entreprise HERONT pour la charpente.



Le budget 2001

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

vente de produits	25 916,00 €	170 000,00 F
impôts et taxes	189 037,00 €	1 240 000,00 F
dotations et participations	167 694,00 €	1 100 000,00 F
autres produits de gestion courante	6 098,00 €	40 000,00 F
atténuation des charges	19 818,00 €	130 000,00 F
produits financiers	30,00 €	200,00 F
produits exceptionnels	92,00 €	600,00 F

DEPENSES

Charges à caractère général	71 651,00 €	470 000,00 F
frais de personnel	147 875,00 €	970 000,00 F
autres charges de gestion courante	35 063,00 €	230 000,00 F
versements impôts et taxes	3 049,00 €	20 000,00 F
frais financiers	33 844,00 €	222 000,00 F
charges exceptionnelles		
dotation aux amortissements	13 415,00 €	88 000,00 F
prélèvement pour investissements	103 788,00 €	680 800,00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Excédent de fonctionnement 2000	117 080,00 €	768 000,00 F
subventions d'investissements	74 395,00 €	488 000,00 F
Créance sur Budget lotissement	762,00 €	5 000,00 F
emprunts		- F
fonds compensation T.V.A	40 095,00 €	263 000,00 F
amortissement des immobilisations	13 415,00 €	88 000,00 F
Prélèvement sur section fonctionnement 2001	103 940,00 €	681 800,00 F

DEPENSES

Déficit d'investissement 2000	4 878,00 €	32 000,00 F
remboursement des emprunts	61 284,00 €	402 000,00 F
création de lotissement (autres immobil. Financières)	24 392,00 €	160 000,00 F
Aménagement du bourg 2ème tranche	81 865,00 €	537 000,00 F
Grosses réparations voirie	22 867,00 €	150 000,00 F
Travaux terrain de foot	9 147,00 €	60 000,00 F
Matériel	2 134,00 €	14 000,00 F
Chapelle de Bon Secours	79 273,00 €	520 000,00 F
Salle de la culture et des loisirs	11 435,00 €	75 000,00 F

Le budget 2001 fait toujours apparaître un bon prélèvement sur la section de fonctionnement. L'ensemble des investissements 2001 a été réalisé sans recours à l'emprunt. Ceci a permis une diminution de l'endettement de la commune.

État civil 2001

6 NAISSANCES

Yoann ROBIN
La Croix d'en Haut - Le 22 mars
Ludivine BAUT
2 rue du 8 Mai 1945 - Le 4 avril
Charlène MANAC'H
1 rue des Fuchsias - Le 21 avril
Matéo RAOULT
Kernot - Le 26 avril
Killian DANTEC
3 résidence des Châtaigner - le 19 mai
Iwen LE DILAVREC
Goasnergaz - Le 30 août

6 DECES

Marizette ROHOU
Kéhelvez - Le 11 mars
Annick PAVIN
Moulin d'Aulne - Le 23 juin
Yves HUIBAN
3, Hent Ar Groas - Le 24 juin
André HUITOREL
Restanlern - Le 21 septembre
Raymond PERON
Quimilfern - Le 25 septembre
Marie Joséphine RIOU
Kerlissouarn - Le 2 octobre

Le recensement complémentaire a été validé

Le recensement complémentaire d'Octobre 2001 a été validé par l'INSEE.

Ce recensement prend en compte :

- les personnes habitant dans les 21 logements achevés depuis mars 1999 et qui ne résidaient pas à KERGLOFF lors du dernier recensement de 1999.
- une population fictive de 4 habitants pour chacun des 17 logements en cours de construction.

Le tableau ci-dessous vous montre son évolution.

	Population totale	Population municipale	Population comptée à part (étudiants)
Recensement principal 1999	775	745	30
Accroissement de la population au recensement complémentaire 2001	58	58	0
Nouvelle population légale	833	803	30
Population fictive pour les logements en cours de construction	68	68	
Résultat total du recensement complémentaire	901	871	

Le recensement de 1999 montrait déjà une augmentation sensible de la population de Kergloff. Il donnait une image dynamique de notre commune. Aujourd'hui ce dynamisme est confirmé, la population de Kergloff franchit un nouveau cap en atteignant le chiffre de 833 habitants auxquels se rajoutent 17 logements en cours de construction encore inoccupés, soit une augmentation de plus de 13%.

L'urbanisme

En l'an 2001, 16 demandes de permis de construire ont été déposées.

Ces demandes concernent la construction de 6 maisons neuves, l'agrandissement et la rénovation de 4 maisons existantes et la construction de 6 bâtiments agricoles.

Pour des améliorations de l'habitat, 9 déclarations de travaux ont été examinées.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le service " ordures ménagères" géré par la Mairie jusqu'au 31 décembre 2000 a été transféré à la communauté de communes du Poher à compter du 1er janvier 2001. Depuis cette date, cette dernière a en charge la gestion complète du service. Pour assurer le financement de ce service, deux systèmes coexistaient jusqu'au 31 décembre 2000. Les communes rurales appliquaient la redevance avec une facturation différente pour chaque commune. La ville de Carhaix utilisait le système de la taxe.

Avec le transfert à la Communauté de Communes la loi ne permet plus de conserver ces deux systèmes de financement. Le choix de la taxe a été fait par les élus après analyse et comparaison des deux modes de financement.

Les principales raisons qui ont déterminé leur choix sont :

- une gestion simplifiée de la facturation
- une garantie des encaissements pour la communauté

Pour la commune de Kergloff le choix de la taxe a entraîné une participation globale en diminution de 20%. Peu de contribuables ont vu leur cotisation augmenter. Beaucoup, par contre, ont une participation plus faible, voir pour certains beaucoup plus faible.

COMMENT RETROUVER LE MONTANT DE VOTRE TAXE OM

L'avis d'imposition ci-joint vous montre dans quelle colonne vous trouvez le calcul de votre taxe OM. A la somme qui apparaît dans le bas de cette colonne vous devez ajouter 8% de frais de gestion pour pouvoir comparer le montant de votre taxe à la redevance payée l'année précédente.

Dans cet exemple d'un immeuble collectif à Carhaix le montant de la taxe est de :
 $1\,412 \text{ FR} \times 1,08 = 1\,525 \text{ FR}$

Les propriétaires peuvent récupérer cette taxe auprès des locataires.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la Mairie ou à la Communauté de Communes du Poher.

TAXES FONCIÈRES 2001
 ARDÈMENT : 29 FINISTÈRE COMMUNE : 024 A CARHAIX PLOUGUER

CALCUL DU DÉTAIL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères	Total des cotisations
Taxe 2000	14,07 %	%	1,71 %	7,25 %	2,35 %	%	9,77 %	
Taxe 2001	15,78 %	%	%	7,25 %	2,35 %	%	10,70 %	
Base	13198			13198	13198		13198	
Cotisation	2083			957	310		1412	4762
En 2000	1839		223	968	307		1277	
En 2001	2083			957	310		1412	
Evolution %	+13,22 %	%	%	+0,95 %	+0,30 %	%	+10,57 %	

Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties

Cotisation Caisse d'assurance accidents agricoles

Montant de votre impôt : 5140

Collecte sélective

Afin d'améliorer et d'optimiser la collecte sélective mise en place courant de l'année 2000, il est recommandé de déposer les sacs jaunes de préférence le jeudi, jour de collecte ou la veille. Lorsque les sacs sont mis trop tôt, les papiers et les cartons prennent de l'humidité, ce qui les rend inutilisables pour le recyclage.

Par ailleurs, les bouteilles de verre doivent impérativement être mises dans les contenants prévus à cet effet. Les verres entassés dans des sacs ou cartons déposés au pied des contenants ne peuvent, en effet, être enlevés par l'entreprise.

De même les encombrants, les déchets verts, la ferraille et les pneus doivent être amenés directement à la déchetterie.

Nouvelles entreprises

Jean-Luc BERNARD, demeurant à Boullien Vihan en KERGLOFF, 36 ans, marié et père de deux enfants a créé une entreprise de travaux agricoles depuis le début de l'année 2001.

Il peut répondre à vos besoins en ce qui concerne les labours, semis, récoltes, épandages, transports et manutentions diverses.

Tél : 02 98 93 44 08
ou 06 82 17 34 35.



Manu RIOU, 20 ans, demeurant à Magoarem a repris l'entreprise de travaux agricoles de Daniel HUIBAN à la fin de l'année 2000.

Il vous propose ses services pour vos labours, semis, récoltes, transports, lamier, débroussaillage et autres.

Tél : 06 82 03 70 15.

Michel LE GALL, 50 ans, marié, trois enfants, a réouvert les portes de son local à Ste Agnès pour y créer un atelier de mécanique général où il effectue des travaux d'usinages, de soudures et toutes réparations de matériels de travaux publics et agricoles.

Tél : 02 98 93 49 47
ou 06 63 94 64 39.



Des nouvelles de l'U.S. Kergloff

UN BON BILAN DE SAISON 2000/2001 MALGRÉ PEU DE SUPPORTERS

L'Équipe A termine 8ème sur 12 pour la première saison en promotion 1ère division. Malgré un début de saison difficile (une seule victoire en poule aller) dû à la malchance et des blessures, l'équipe s'est bien reprise en poule retour.

Cinq joueurs de l'équipe des - 17 ans ont intégré l'équipe A durant cette saison : Anthony AUFFRET, Jonathan ROHOU, Emmanuel HENRY, Yannick JAUVIN et Loïc GUIVARCH. La moyenne d'âge est de 22 ans. Il s'agit de l'équipe la plus jeune du canton.

L'équipe B termine à une très bonne 3ème place en troisième division. Tous ses joueurs sont à féliciter car ils sont tributaires de l'équipe A.

Chez les jeunes (entente LANDELEAU-CLEDEN-KERGLOFF) :

- l'équipe des moins de 13 ans termine 1ère en poule aller. Elle est montée d'une division à la mi-saison et a encore terminé 1ère en poule retour. Elle a également fait un très bon parcours en coupe Tin Bem puisqu'elle a été éliminée en demi-finale par les futurs vainqueurs de cette coupe. Félicitations aux kergloffistes Thomas IZIQUEL, Clément ROHOU, Fabrice LAUTROU et Cédric HUIBAN.
- La saison a été plus difficile pour les moins de 15 ans. Les joueurs ont sans doute manqué de confiance en eux malgré les conseils de leur coach Daniel BERNARD. Cette équipe n'existe plus depuis Septembre, de nombreux joueurs sont partis à CARHAIX.
- Enfin, l'équipe des moins de 17 ans a réalisée une bonne saison puisqu'elle termine 4ème malgré l'incorporation de plusieurs joueurs en équipe senior.
- L'école de foot s'est aussi bien comportée, lors du mini-championnat et des tournois. Ainsi, lors du tournoi de KERGLOFF, l'équipe poussins (9-10ans) a terminé 3ème sur 8 et l'équipe benjamins (11-12 ans), 3ème sur 11 ; son gardien de buts, Erwan TOLLEN, a obtenu le prix du meilleur gardien du tournoi.

DEBUT DE SAISON 2001-2002

Ce début de saison s'avère difficile pour l'équipe A qui a gagné 2 matchs sur 10 en poule aller. Nous ne pouvons qu'inviter les habitants de la commune à venir plus nombreux encourager ses équipes.

Le pot de bienvenu aux nouveaux habitants

Depuis 1997 la municipalité de Kergloff organise tous les deux ans une réception d'accueil des nouveaux habitants de la commune.

Le 23 novembre dernier, les nouveaux habitants installés à Kergloff en 2000 et 2001 ont été accueillis. Cette réception a permis aux nouveaux résidents de la commune de faire connaissance avec le Conseil Municipal, Le Maire, Le Député, Le Conseil Général et le Président de la Communauté des Communes du Poher. Ils ont pu aussi prendre contact avec les responsables des associations de Kergloff et avec les employés municipaux.

A tous les nouveaux habitants, la municipalité renouvelle ses vœux de bienvenue et d'intégration dans la commune de Kergloff.



Calendrier des manifestations 2002

Date	Manifestation	Organisateur
Mars	Soirée crêpes	Amicale laïque
11 Mai	Soirée raclette	Club du temps libre
20 Mai	Tournoi des jeunes	U.S.K.
1er et 2 Juin	Fête du 4 x 4	Comité des fêtes
15 Juin	Fête de la musique	Comité des fêtes
Juin	Kermesse de l'école	Amicale Laïque
14 Juillet	Pardon de Bon secours	Comité de sauvegarde de la Chapelle de Bon Secours
28 Juillet	Festival des motos anciennes	Comité des fêtes
mi-Août	Battage à l'ancienne	
7 Septembre	Soirée crêpes	U.S.K.
8 Septembre	Fête patronale : concours de palets sur terre	Comité des fêtes
20 ou 27 Septembre.	Concours de cartes	FNACA

Fleurissement

Les efforts conjugués des habitants du bourg et des employés communaux ont, cette année encore, porté leurs fruits.

Dans le cadre du concours « Fleurir la France », Marie France et Pierre QUÉLEN ont obtenu le second prix d'arrondissement en catégorie fenêtres et murs. La commune de KERGLOFF a été classée pour participer au concours départemental dans la catégorie des communes de moins de 1000 habitants.

De son côté, la Société d'Horticulture de CARHAIX a attribué les prix suivants :

• Catégorie « façade de commerce » : prix d'honneur à Martine et Yvon GUIVARC'H, 25, rue Sébastien Le Balp.

• Catégorie « petit jardin » : deuxième prix à Robert et Viviane COROLLER - Cité du Gollen.



La nouvelle équipe enseignante

De gauche à droite :
Christelle DOUSSAL (CE2-CM1-CM2),
Nathalie BIRRIOU (GS maternelle-CP-CE1),
Séverine BEZAT (Maternelle - Directrice)



La garderie péri-scolaire est municipalisée

Le conseil municipal du 7 Septembre 2001 a décidé à l'unanimité de municipaliser la garderie péri-scolaire. Cette décision n'engendre aucun changement dans le fonctionnement de la garderie.

Une commission consultative de la garderie veille à son bon fonctionnement.

Les missions et les objectifs de cette commission sont de :

- donner un avis sur les tarifs,
- mettre en place un cahier des charges,
- être à l'écoute de l'animatrice et des parents d'élèves.

Elle est composée de :

- Pierrot BELLÉGUIC, Maire, et Marie Thérèse LAINE, Adjointe aux affaires sociales,
- Viviane SIELLEUR et Claudie GUYOMARC'H, conseillères municipales,
- Séverine BEZAT, directrice de l'école,
- Françoise ROBIN, Alain ROGARD et Jean Paul TREMBLAY, membres de l'amicale laïque,
- Anne PERON, déléguée des parents d'élève,
- Christine GOUBILL, animatrice,

Les horaires :

Matin : de 7h30 à 8h50 - Soir : de 16h30 à 18h30

Les tarifs :

les tarifs 2000/2001 sont reconduits pour l'année scolaire 2001/2002 soit :

	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
LE MATIN de 7h30 à 8h50	1.37 euros (9Frs)	1.07 euros (7Frs)	0.76 euros (5Frs)
LE SOIR de 16 H 30 à 17 H avec goûter	1.07 Euros (7Frs)	0.76 euros (5 Frs)	0.46 euros (3 Frs)
LE SOIR de 16h30 à 18h30 avec goûter	2.29 euros (15 Frs)	1.98 euros (13 Frs)	1.68 euros (11 Frs)

Une remise de 20 % par mois sur le montant total dû par la famille est effectuée si le montant mensuel est supérieur à 30.49 euros (200 Frs).

A noter que tout enfant qui se trouve dans l'enceinte de l'école après 16h40 sera pris en charge par la responsable de la garderie aux frais des parents.

Animatrice :

Pour le plus grand bonheur des petits, c'est toujours Christine GOUBILL, titulaire du BAFA, qui est responsable animatrice de la garderie.



Un demi-poste d'enseignant supprimé Un poste d'assistant éducateur acquis

Mi-septembre, l'inspection académique a supprimé un demi-poste d'enseignant à l'école de Kergloff. Cette mesure a pour conséquence une surcharge des maternelles où 38 enfants sont placés sous la seule responsabilité de la directrice.

Sous l'impulsion des 3 délégués de parents d'élèves (Sylvie Le Gal, Anne Péron et Alain Bois), la plupart des parents ont mené des actions afin de manifester leur mécontentement et leur détermination. Après avoir occupé l'école 2 jours, bloqué la circulation sur l'axe Lorient-Roscoff (2 jours consécutifs) et mené une opération « école morte », les parents ont obtenu un poste d'assistant éducateur.

Satisfaction mitigée, d'autant plus que ce poste n'a été pourvu qu'à partir du 7 janvier 2002. Il était initialement prévu courant octobre.

Les parents restent vigilants pour le maintien d'une bonne scolarisation de leurs enfants.



Le gouren (texte des enfants)

Durant le dernier trimestre de l'année scolaire 2000/2001, les CE2-CM1 et CM2 de l'école de KERGLOFF ont fait du Gouren tous les vendredis de 15 Heures à 16 Heures 30 dans l'allée de boules.

La personne qui se charge de les initier à ce sport de lutte bretonne s'appelle Philippe LOZAC'H, Conseiller Technique à la Fédération de Gouren. Les écoliers apprennent les prises de base et font des jeux de combats. La Mairie finance cette activité qui a donné lieu, en fin d'année scolaire, à une rencontre avec d'autres écoles.

Les élèves de la classe de CE2-CM1 et CM2.

L'amicale laïque : une nouvelle équipe, de nouveaux projets.

Depuis juin 2001, Jean Paul TREMBLAY préside le nouveau bureau de l'amicale laïque. Sept autres parents d'élèves le secondent : Alain BOIS (vice-président), Alain ROGARD (secrétaire), Emmanuel MAROS (secrétaire adjoint), Françoise ROBIN (trésorière), Sylvie LE GAL (trésorière adjointe), Lionel THOMAS et Georges LOSTANLEN (membres participants).

En octroyant à l'école une somme de 20 000 francs, l'amicale laïque affirme bien son rôle : soutenir les activités scolaires et périscolaires. Ce ne sont pas nos petites têtes blondes qui vont s'en plaindre : visite du Musée du Loup au CLOITRE St THEGONNEC, spectacle et cadeaux de Noël, gouren et piscine (en 2002) font partie des activités choisies par l'amicale laïque et les enseignants.

Au cours de réunions où tous les amicalistes et parents d'élèves sont conviés, l'amicale laïque décide des manifestations à mettre en place pour financer les projets. La programmation 2002 sera définie en janvier.

Jean Paul TREMBLAY et son équipe ont organisé un Fest-Noz à POULLAQUEN en novembre 2001, soirée animée par le groupe Heol an Noz et des chanteurs de la région.



Le comité des fêtes quatre animations importantes

KERGLOFF a accueilli le **41^{ème} salon départemental des loisirs tous terrains**, fête du 4 x 4, organisé en association avec STRAKELL OFF ROAD. Cette manifestation, nouvelle à KERGLOFF, a eu lieu sur la Zone Artisanale de Loch Al Lann les samedi 16 et dimanche 17 Juin. Elle a permis aux visiteurs de s'offrir un baptême en 4 x 4.



Ce même samedi s'est déroulée la **fête de la musique** avec de nombreux participants : le groupe ARC EN CIEL, l'HARMONIE DU POHER, le Groupe KOROLL, L'AGRICHORALE, Gildas GOUBIL et Serge THOMAS, Yves COCHEN, Yohan BELLÉGUIC, la Chorale NOTABENE, Michel BEDU et Claire GUILLISSEN etc

Le 29 Juillet, le **10^{ème} festival de la moto ancienne**, en partenariat avec l'ABVA de St BRIEUC et le concours de l'Association des vélos anciens de

BLOIS, a, comme à l'accoutumée, remporté un franc succès.

La fête patronale avec le traditionnel palet d'or et le Gymkhana de tracteur a eu lieu le 9 Septembre.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 Décembre, le bureau a été reconduit dans son ensemble avec deux nouveaux membres, Eric ROBIN et Claude HUMILY.

Le planning des festivités de l'année 2002 a été arrêté et les dates retenues figurent au calendrier des manifestations figurant en page 09.

Le partenariat avec d'autres associations de KERGLOFF et du Poher continue.

Le comité des fêtes remercie la soixantaine de bénévoles pour leur participation et invite toutes les bonnes volontés à les rejoindre.



Battage à l'ancienne : à la découverte de l'agriculture d'autrefois

Sous l'égide de l'association du palet sur terre, la fête des battages à l'ancienne - 4^{ème} édition - a accueilli près de 600 personnes. Une dizaine de vieux tracteurs, une faucheuse, trois batteuses, une moissonneuse-lieuse, une moissonneuse batteuse... étaient les vedettes de la journée.

Des démonstrations de moissonneuse-lieuse et d'une moissonneuse-batteuse tractées ont eu lieu.

L'après-midi s'est achevé par un ragoût suivi d'un fest-noz animé par Gisèle PERON et des sonneurs de LOPERHET.



Le prochain rendez-vous est pris pour la mi-août 2002 où la 5^{ème} édition sera ensoleillée, c'est promis.

La batteuse datant de 1955 appartient à Théophile Blaize. Elle permet la séparation du grain de la paille qui est récupéré dans des sacs.

Le club du temps libre : le club de tous les âges

André LE COZ est le nouveau président du Club du Temps Libre. Il est épaulé par Marie France CORNEC et Micheline BERNARD (vice-présidentes) Guillaume BERNARD (secrétaire) André LE JEUNE (secrétaire adjoint), Viviane COROLLER (trésorière) et Aimée QUERE (trésorière adjointe). Les relations publiques sont assurées par André AUFFRET et Alexis CARNEC. Les délégués de presse sont Armand CORNEC et Daniel LAINE.

"Le Club du Temps Libre est ouvert à tout le monde : aux anciens jeunes qui ont pris de l'âge et aux plus anciens. Les deux générations se complètent bien" annonce André.

Le club est ouvert tous les vendredis de 13 h 30 à 18 h. Il offre de nombreuses activités : cartes (coincée, belote), boules, dominos et marche à pied. Vers 16 h 30, un goûter "où le silence est absent" attend les participants. "La cotisation annuelle des adhérents s'élève à 22,80 euros (150 Frs). Elle permet d'organiser un repas de fin d'année. Chaque participant paie 1,50 euros pour le goûter ; cette formule nous paraît plus juste" souligne André. A noter que les bénéfices de la soirée raclette de mai ont permis aux adhérents de découvrir ou redécouvrir le village fleuri de Saint-Gilles-Vieux-Marché et de naviguer sur le lac de Guerledan.

Le Club du Temps Libre, endroit d'échanges, de plaisirs simples partagés n'attend que vous.



Association de sauvegarde de la chapelle de Bon-Secours

L'année 2001 restera dans les mémoires et dans l'histoire comme étant une grande année avec la messe en plein-air et les travaux bien avancés. La charpente et la toiture sont effectivement achevées.

L'association se félicite de tous les événements de l'année et remercie les bénévoles qui, par leurs actions, contribuent à restaurer la chapelle. La vente de beurre et de pain le jour du pardon et la participation des bénévoles aux Vieilles Charrues ont permis de récolter de l'argent pour la rénovation de la chapelle.



La FNACA

L'année 2001 aura été une bonne année pour le Comité. L'effectif est stable. Le deuxième concours de belote a obtenu, comme l'an passé, un franc succès. Les bénéfices nous permettront lors de la cérémonie du 19 Mars, de déposer une plaque du souvenir sur la tombe de chacun de nos camarades disparus.

Comme à l'accoutumée, le Comité de KERGLIFF participera aux journées commémoratives du souvenir les 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre.

Bibliothèque de Carhaix-Plouguer

La commune de KERGLIFF participe au financement de la bibliothèque de CARHAIX qui est ouverte à tous.

Le prêt des livres et des vidéos est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans. L'abonnement annuel pour les adultes de KERGLIFF est fixé à :

- . 10,21 euros pour les livres
- . et 5,11 euros pour les vidéos

Activités 2002 de l'ULAMIR

2 FORMULES : UN CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET DES ATELIERS

• Un centre de loisirs à Cléden-Poher.

Depuis septembre, l'ULAMIR (Union Locale d'Animation en Milieu Rural) a ouvert un centre de loisirs à Cléden-Poher. Il accueille les enfants de 4 à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les enfants peuvent arriver sur le centre à partir de 8 h. A noter qu'un système de ramassage sur les communes de la communauté du Poher est en place.

Les activités démarrent à 9h30. De 12h à 13h, les chérubins peuvent déjeuner sur place. L'après-midi est consacré à des activités réalisées par tranche d'âge. Les plus petits (4/6ans) peuvent faire une sieste. Après un goûter, les enfants peuvent rester en garderie sur place jusqu'à 18h30 ou retrouver leur foyer en transport collectif.

Ce centre de loisirs fonctionne à la journée ou à la demi-journée.

• Des ateliers

L'ULAMIR propose également des ateliers.

DU THEATRE

- le mardi : au Collège Beg Avel à Carhaix pour les 12-15 ans de 17 h à 18 H (janvier à mars 2002)

- le jeudi : à l'ULAMIR à Carhaix pour les 8-11 ans, de 17 h à 18 h30 (janvier à mai 2002)

- le vendredi : à Poullaouen, pour les 8-11 ans, de 17 à 18h30 et pour les 12-15 ans, de 20h30 à 22h (janvier à mai 2002)

DU MODELISME : Constructions d'avions - De janvier à mars 2002

- le mercredi : à Saint Hernin pour les 8-11 ans, de 10h à 11h30

- le jeudi : à Kergloff pour les 8-11 ans, de 16h30 à 18h

- le vendredi : à Motreff, pour les 7-10 ans, de 17h à 18h30 et pour les 11-15 ans de 20h à 21h30

Pendant les vacances de février, un stage photo est proposé aux 12-15 ans à Plounévélz et un stage de gymnastique à Carhaix pour les petits en matinée.

Pour tous renseignements et inscriptions Tél : au 02 98 99 38 70 - Bd de la République - du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Taxicom

Rappel des modalités d'organisation du service TAXICOM

Objectif : Ce service de transport souple à la demande est à la disposition de tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas les moyens de se déplacer sur le territoire de la communauté de communes du POHER.

Public : Population résidant sur le territoire de la communauté de communes du POHER, sans restriction.

Déplacements : Dans les limites de la communauté de Communes du POHER, avec une exception pour les habitants du MOUSTOIR qui pourront se rendre à MAEL-CARHAIX.

Jours de fonctionnement : mardi matin - mercredi après-midi et samedi matin.

Tarif unique : 2 euros pour un aller ou un retour.

Contact : 02 98 99 38 61 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Résultats du service après deux années d'exploitation :

Nombre de personnes ayant eu recours au service : 110

Nombre de nouveaux usagers par mois (moyenne 2001) : 3

Nombre de courses mensuelles (moyenne 2001) : 71

Nombre de voyageurs mensuels (moyenne 2001) : 160

Nombre de voyageurs par véhicules (moyenne 2001) : 2.2

Classe d'âges : 70 % de personnes âgées.

Amélioration du service TAXICOM

En vue de répondre aux attentes exprimées la Communauté de Communes du POHER prévoit d'élargir le service le samedi après-midi. Ceci ouvrirait des perspectives importantes de développement notamment auprès d'un jeune public.

Dispositif d'allocation personnalisée d'autonomie – A.P.A.

A partir du 1er Janvier 2002, la P.S.D. (Prestation Spécifique Dépendance) sera remplacée par l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Ses conditions d'attribution seront plus souples que celles de la P.S.D. au niveau de la dépendance. Cette aide accordée à toute personne est modulée en fonction des conditions de ressources. Elle ne fera l'objet d'aucune récupération sur la succession. Son but est d'améliorer la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie en lui permettant de rester à son domicile le plus possible et de vaincre son isolement. Elle est également attribuée aux personnes hébergées en maison de retraite.

L'A.P.A. est destinée aux personnes, de plus de 60 ans, qui, outre les soins médicaux qu'elles sont susceptibles de recevoir, ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie ou le N° Vert (appel gratuit) 0 800 02 90 00.

A.D.M.R du Poher

L'ADMR (Association d'aide à domicile en Milieu Rural) est un service d'aide à domicile auprès des personnes âgées, handicapées et des familles avec enfants.

Elle met à disposition de ces personnes une aide ménagère pour :

- les soulager dans les travaux ménagers (préparation des repas, travaux courants du ménage journalier tels la lessive, le nettoyage des sols, des vitres ...).
- les aider dans leurs soins d'hygiène élémentaires (bains de pieds, shampoings).
- faire leurs courses ou les accompagner pour les faire.
- les appuyer dans leurs démarches administratives.
- les écouter.

En fonction des revenus, certaines personnes peuvent être aidées financièrement par leur caisse de retraite ou par l'aide sociale pour bénéficier de ces services. Les autres sont dites mandataires, elles sont employeurs via l'ADMR qui réalise les fiches de paie des aides ménagères.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide sociale, vous devez vous adresser au secrétariat de la Mairie où l'adjointe aux affaires sociales, Marie Thérèse LAINE, prendra en charge votre dossier.

Depuis cet été, Antoinette MADEC est déléguée coordinatrice de l'ADMR pour les communes de KERGLOFF et CLEDEN-POHER. Elle succède à Annick MOYSAN. Son travail de bénévolat est varié. Il consiste d'abord à aiguiller les personnes qui sollicitent le service et à présenter l'aide ménagère chez les nouveaux bénéficiaires. Elle gère aussi les congés des aides ménagères de façon à ce que le service ne s'arrête pas.

A l'écoute des gens, Antoinette n'hésite pas à se déplacer « on résout ainsi mieux les problèmes que par téléphone » affirme t-elle. « Actuellement, 18 Kergloffistes utilisent les services de l'ADMR et cinq femmes de la commune y travaillent ». « Ce service matériel, moral et social qui contribue au maintien à domicile est appelé à se développer » ajoute-t-elle. De 17 à 19 h, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois, Antoinette assure une permanence au bureau de l'ADMR à Carhaix. Quelles que soient vos questions, le 02 98 93 23 46 répondra à vos interrogations du lundi au vendredi de 9h15 à 12 h et de 14h à 17h30.

Repas du C.C.A.S.

63 personnes ont participé au repas annuel du C.C.A.S. servi le 15 septembre au restaurant Le Nivernic. Chansons et danses étaient également au menu, le tout dans une ambiance chaleureuse. Un grand merci à Michel LE GALL pour son animation.

L'année prochaine le repas se déroulera le 14 septembre.

Nous avons eu une pensée pour Marizette, membre du bureau d'aide sociale depuis de nombreuses années.

Amélioration de l'habitat

PROFITEZ DES SUBVENTIONS ET PRETS AIDES

Développer et améliorer le parc de logements locatifs sur l'ensemble des communes du Centre Finistère, tel est le but de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat Thématique du Centre Finistère lancée par le Syndicat Mixte pour le Développement du Centre Finistère en Juin 2000.

Ce programme s'adresse aux personnes souhaitant acquérir et/ou améliorer un ou plusieurs locaux vacants pour une location à l'année. Son objectif est de rénover 300 logements locatifs par la réhabilitation de bâtiments ou de logements vacants ou déjà occupés en trois ans, afin d'accueillir une nouvelle population sur les communes concernées.

Il met à la disposition des propriétaires bailleurs un prêt à un taux bonifié de 5.00%, en complément d'une subvention de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat aux taux de 25% à 65% du montant des travaux subventionnables suivant le type de loyer choisi, s'ils s'engagent à la rénovation de logements dans le but d'une location à l'année.

ALORS, N'HESITEZ PAS QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET, CONTACTEZ : HABITAT ET DEVELOPPEMENT BRETAGNE

Lors des permanences à :

- CARHAIX-PLOUGUER, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00, au 2 rue Hollo
- CHATEAUNEUF DU FAOU, tous les mercredis de 14h00 à 15h30 à la Communauté des Communes du Pays de Chateauneuf
- HUELGOAT, tous les 1er mercredis du mois de 10h00 à 11h30 à la mairie
- PLEYBEN, tous les 1er vendredis du mois de 14h30 à 16 h00 à la mairie

Ou en appelant Olivier RICHARD, chargé d'opération au 02.98.99.43.30

Recherche logo désespérément

Afin de personnaliser la commune de KERGLOFF, le conseil municipal a décidé de lui attribuer un logo. De nombreuses communes de la Communauté du Poher en ont d'ailleurs un (Clédén-Poher, Carhaix, Plounévezel)

Nous souhaitons associer tous les Kergloffistes à cette conception. Une boîte à idées est disponible à la Mairie de janvier à mars 2002 pour accueillir vos suggestions.

Nous comptons sur vous pour proposer un sigle qui symbolise au mieux notre commune.

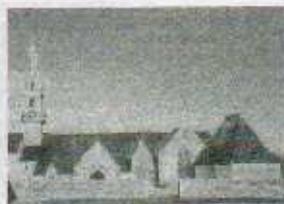
Merci.

Kergloff à son site internet

Bonjour et bienvenue à

Degemer mat e

KERGLOFF



Accueillante commune de 833 habitants, elle est située à 4 km de Carhaix (chef lieu de canton). Elle fait partie de la communauté de communes du Poher.



VISITE



0002002

Dorénavant, nul habitant de la planète ne peut ignorer notre commune. Kergloff se trouve sur la toile, c'est à dire que Kergloff a son site internet. Vous y trouverez des informations, des photos, des renseignements sur la mairie, la vie locale, les associations, les commerces, les locations saisonnières Nous devons ce site à Jean François LE RAY. C'est lui qui l'a créé et qui l'alimente. Le plus difficile étant réalisé, il ne tient qu'à nous de faire vivre ce site, de faire en sorte que les informations restent contemporaines.

Alors bon surf sur
<http://perso.wanadoo.fr/mairie.kergloff/>
et merci pour votre participation.

la page d'accueil de notre commune sur le site INTERNET.